

*Extrait de rapport de la police de la nature du Suriname (Suriname Forest Service, natuurbeheer) sur les interventions menées en février – mars 2008 en terme lutte contre le braconnage*

*5 février 2008*: Constat dressé d'un braconnage massif sur les oeufs de tortues vertes à Alusiaka (estuaire du Maroni, Suriname)

*6 février 2008* : 3 braconniers aperçus à Alusiaka, l'agent NB en faction sur le site a tiré des coups de feu d'avertissement : les trois braconniers ont quitté le site.

*8 février 2008* : nombreux braconniers aperçus sur les plages. Tous les nids pondus cette nuit là ont été braconnés.

*11 février 2008* : Au cours d'une patrouille, 3 camps de braconniers ont été détruits sur PB3/Baboun Santi (estuaire du Maroni, Suriname). Durant la même nuit sur Alusiaka, 2 braconniers s'enfuient à la vue des agents. Presque tous les nids pondus cette nuit là ont été braconnés. Au cours des patrouilles, les agents sont confrontés à différents groupes de plus de 8 braconniers, parfois agressifs, et ce grand nombre de personnes interdit leur interpellation.

*14 février 2008* : 500 œufs sont trouvés dans des sacs à proximité du site de ponte. Ils ont été ré-ensablés par les agents.

*16 février 2008* : 1 braconnier interpellé à Alusiaka.

*18 février 2008* : Les agents de police de la nature du Suriname sont secondés par les « Anti Terror Unit ». Une forte diminution du braconnage est constatée, avec simplement 3 nids pillés.

*20 février 2008* : Pour la première fois de la saison, 90% des nids pondus cette nuit là ne sont pas pillés.

*21 février 2008* : 1 braconnier s'enfuit à l'arrivée des agents. Un nid a été pillé.

*23 février 2008* : 2 individus connus pour leurs activités de braconnage sont aperçus en train de construire un camp à proximité d'un site de ponte. NCD leur a demandé de quitter les lieux.

*28 février 2008*: 1790 oeufs de tortues marines confisquées par la Police au marché de Lelydorp (Paramaribo) et détruits. Une vendeuse a été interpellée, et a dû régler une amende de 1790 SRD.

*07 mars 2008* : Une opération conjointe entre l'équipe NCD et la Police d'Albina est réalisée. Sur les sites les moins accessibles, le braconnage perdure.

*08 mars 2008* : Au cours d'une patrouille en mer, 5 cadavres de tortues verte sont observés. Les sites isolés sont très fréquentés par les tortues verte, mais faiblement surveillés.

*09 mars 2008*: des individus connus pour leurs activités de braconnage sont contrôlés, et invités à quitter les sites de ponte.

Un problème de motorisation n'a pas permis une surveillance optimale des sites isolés la semaine suivante.

*14 mars 2008* : 3 braconniers aperçus sur Alusiaka. Deux coups de feu d'avertissement sont tirés. Durant la nuit, certains nids ont été braconnés.

*16 mars 2008*. Très grosse activité de ponte notée pour la tortue verte.

*17 Mars 2008* : 2 soldats ont été interpellés avec 7000 œufs de tortues marines. Ils ont passé 2 jours en prison, et ont dû régler une amende de 7000 SRD.

*18 mars 2008* : Actes de braconnage sur le site de PB3.

*02 avril 2008* : 1400 œufs de tortues marines sont découverts à l'arrière du site PB3, prêts à être embarqués.